

TERRASSES ET ETALAGES

Désignation des emplacements	Unité de taxation	Tarifs 2017
COMMERCES		
1- Terrasses/contre-terrasses ouvertes et étalages sur trottoir - Terrasses en structures légères sur trottoir	m ² / an (non proportionnel au temps d'utilisation)	
Zone 1 minimum de perception	m ² 1m²	17,30 €
Zone 2 minimum de perception	m ² 1m²	12,27 €
2- Terrasses ouvertes et étalages sur des places de stationnement	m ² / an (proportionnel au temps d'utilisation)	
Zone 1 minimum une place de stationnement	m ²	39,40 €
Zone 2 minimum une place de stationnement	m ²	28,50 €
3- Terrasses fermées (type véranda) sur le trottoir	m ² / an (non proportionnel au temps d'utilisation)	
Zone 1 de 1 à 10 m ² m ² suivant	m ² m ²	149,50 € 73,60 €
Zone 2 de 1 à 10 m ² m ² suivant	m ² m ²	67,00 € 34,60 €

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017

Zonages : Cf. page 6 de la Charte des terrasses et étalages.

Zone 1 : Centre de Lisieux délimité par le rond point des Droits Humains, le boulevard Saint Anne,

Zone 2 : Autres quartiers de Lisieux